



Déclaration de politique générale

Point de vue des entreprises sur un régime international à long terme pour la gestion des changements climatiques mondiaux

Rédigé par la Commission de l'environnement et de l'énergie

La COP-13, à Bali, offre l'occasion de poursuivre l'élaboration d'un processus visant à développer des approches coopératives à long terme impliquant toutes les nations et régions, afin de gérer les changements climatiques sous les auspices de la CCNUCC, et apportant aux entreprises la clarté dont elles ont besoin pour planifier et réaliser des investissements à long terme. La Chambre de commerce internationale (ICC) et ses membres continueront de travailler avec les gouvernements et autres parties prenantes afin d'identifier et de mettre en œuvre des solutions efficaces au problème des changements climatiques. Nous nous félicitons de toutes les occasions de poursuivre notre participation active à ces importants débats internationaux, et notamment de la plate-forme du Global Business Day de Bali.

Sachant que la COP-13 a pour principal objet d'élaborer un processus permettant d'établir une approche mondiale de la gestion des changements climatiques, le présent texte est axé sur les questions relatives à ce processus. À mesure que ce dernier se développera, après la COP-13, ICC continuera d'exprimer plus précisément le point de vue des entreprises sur le contenu d'une approche mondiale à long terme, y compris en ce qui concerne les méthodologies, instruments, conditions et forces motrices nécessaires pour que le commerce et l'industrie prennent des mesures significatives en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en soutenant la croissance et la prospérité économiques.

La voie à suivre : recommandations

Les objectifs d'un régime mondial à long terme efficace, aussi étendu que possible et renforcé par d'autres initiatives et partenariats internationaux, devraient être décidés par toutes les parties à la CCNUCC. Dans le cadre du processus en cours, il est urgent 1) d'examiner la question de l'étendue du régime, 2) de prendre dès maintenant des mesures significatives pour réduire les émissions, 3) de prendre des mesures significatives en vue de progresser dans le domaine de l'adaptation, et 4) d'accélérer le rythme de l'innovation et de la coopération technologiques ainsi que de la diffusion des technologies. Il est essentiel que ces questions trouvent des solutions soutenant la croissance et la prospérité économiques.

Au vu de la nature planétaire à long terme des changements climatiques, et compte tenu des responsabilités communes mais différenciées des pays développés et en développement, ICC appelle les parties à la CCNUCC à poursuivre l'élaboration d'un régime à long terme :

- plaçant la gestion des risques liés aux changements climatiques dans le contexte de la promotion d'un développement propre et de l'accès à l'énergie, aux côtés d'autres priorités telles que le développement économique et la lutte contre la pauvreté et les maladies ;
- encourageant à l'échelle mondiale la participation de toutes les nations et parties prenantes clés ;
- centré sur des objectifs visant à limiter les risques liés aux changements climatiques et encourageant l'atténuation et l'adaptation par une combinaison d'incitations et d'autres initiatives axées sur le marché ;
- prenant en considération des approches en matière d'adaptation qui intègrent des possibilités de flexibilité et d'adaptabilité ;
- encourageant et récompensant les mesures précoces et volontaires prises par l'industrie pour réduire, éviter ou séquestrer les émissions de gaz à effet de serre ;
- stimulant le développement d'un marché international du carbone et d'une valeur du carbone – au sein des pays et régions ayant choisi d'utiliser cette approche pour encourager l'atténuation, grâce à l'intégration des marchés du carbone et à la possibilité de transferts entre eux ;
- soutenant l'évolution des mécanismes flexibles de l'après-2012, tels que le mécanisme pour un développement propre et la mise en œuvre conjointe, afin d'encourager des réductions mondiales d'émissions efficaces en termes de coûts et d'environnement ;
- encourageant la poursuite du développement d'une approche sectorielle internationale, le cas échéant, pour les secteurs où il existe des marchés mondiaux concurrentiels ;
- intégrant un système de respect des obligations des parties significatif et prévisible ;
- tenant compte des questions de déforestation ;
- prévoyant des incitations à une utilisation efficace et à une production durable de l'énergie ainsi qu'à une réduction des émissions ;
- stimulant la recherche et le développement afin de disposer plus vite de technologies à faibles émissions de gaz à effet de serre innovantes, abordables et fiables, et éliminant ou réduisant les obstacles réglementaires et commerciaux au développement, à l'utilisation et à la diffusion des nouvelles technologies ;
- réactif à l'évaluation scientifique des risques et des effets des changements climatiques effectuée par le GIEC et par d'autres organismes compétents, et utilisant cette évaluation évolutive pour éclairer les réactions politiques aux changements climatiques.

Généralités

Les risques liés aux changements climatiques sont une sérieuse préoccupation à long terme. ICC considère qu'un régime international issu d'un véritable consensus mondial reflétant la volonté de gérer efficacement ces risques climatiques doit être élaboré sous les auspices de la CCNUCC. Ce régime devrait dûment tenir compte des priorités et situations nationales tout en encourageant une coopération maximale entre tous les pays. Il doit prendre en considération d'autres préoccupations importantes et croissantes telles que le développement économique, l'accès à un approvisionnement énergétique sûr, fiable et financièrement abordable, une utilisation de l'énergie attentive à la réduction de ses impacts environnementaux locaux et régionaux, ainsi que les défis de l'adaptation aux effets des changements climatiques dans les pays développés et en développement. Il devrait également encourager l'investissement dans des énergies durables et dans des technologies avancées favorisant le développement et la croissance économiques, ainsi que l'accès à ces énergies et technologies.

Les États doivent chercher à optimiser leur coopération parmi la mosaïque des approches ascendantes ou descendantes, nationales, régionales et internationales. Le climat est un problème mondial et des actions doivent être stimulées d'urgence dans tous les pays, ainsi qu'avec les partenaires sociétaux. L'approche ou le régime mondiaux doivent fixer des conditions appropriées pour une réduction économiquement raisonnable des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale et définir des étapes clés en matière d'adaptation.

Du point de vue du commerce et de l'industrie, les changements climatiques sont une priorité, et les membres d'ICC se sont activement attaqués à la question : en investissant dans l'amélioration du rendement énergétique et dans les économies d'énergie, ainsi qu'en les encourageant ; en développant et en déployant des technologies, produits, services et procédés nouveaux ; en réduisant, en mesurant et en comptabilisant les émissions de gaz à effet de serre des installations et produits ; en concevant et en appliquant des engagements volontaires ; et en instaurant des programmes à l'intention de leurs clients et salariés. Le commerce et l'industrie continuent aussi de soutenir la recherche scientifique afin d'améliorer la compréhension des possibles effets à long terme de la croissance économique et des autres activités humaines sur le système climatique, et sont activement engagés dans des efforts de recherche visant à développer des technologies avancées innovantes à faibles émissions de gaz à effet de serre.

ICC considère que ces actions sont des premiers pas importants et estime que les entreprises doivent participer aux débats sur les défis à long terme, car elles ont un rôle clé à jouer dans l'application des politiques adoptées. C'est maintenant que sont prises des décisions d'investissement dans des équipements et des infrastructures qui auront une longue durée de vie opérationnelle. De tels débats informés et intégrés devraient aider les décideurs politiques à se mettre d'accord sur une approche mondiale à long terme pragmatique et efficace répondant aux préoccupations relatives aux effets des changements climatiques et à l'adaptation à ces effets.

ICC se félicite de ce que de récentes discussions et propositions telles que l'engagement à long terme de l'UE, le G8, le G8 + 5, le partenariat Asie-Pacifique sur le développement propre,

l'assemblée générale de l'ONU et la White House Meeting of Major Economies on Energy Security and Climate Change introduisent dans le débat international de nouvelles options susceptibles de compléter la CCNUCC pour gérer efficacement les risques climatiques à long terme. De nombreux programmes sectoriels volontaires des entreprises, au niveau local et régional, ont permis de réels progrès dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Relever les défis fondamentaux de l'énergie et des changements climatiques

Partout dans le monde, le commerce et l'industrie ont apporté des contributions significatives à la compréhension et à la gestion des risques liés aux changements climatiques et s'appliquent au niveau national et international à faire leur part d'efforts dans le contexte de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), ainsi que dans de nombreux partenariats public-privé et initiatives régionales. Dans les pays signataires du protocole de Kyoto, les entreprises jouent un rôle majeur dans la mise en œuvre des engagements pour 2008-2012. La CCNUCC devrait maintenant avoir pour préoccupation essentielle d'élaborer, pour gérer les changements climatiques, un régime efficace à long terme qui puisse fonctionner en synergie avec d'autres initiatives internationales et qui encourage et soutienne la multitude d'actions des entreprises, des consommateurs et d'autres parties prenantes importantes.

Ce régime doit réduire les émissions de gaz à effet de serre, y compris celles résultant de l'utilisation des combustibles fossiles – qui sont aujourd'hui et seront encore dans les prochaines décennies la principale source d'énergie. Les efforts de gestion des changements climatiques affecteront inévitablement l'économie, la compétitivité, les voies de développement et les modes de vie ainsi que l'environnement. Face à la possibilité de conséquences aussi fondamentales, amples et étendues, tous les pays et régions doivent trouver des moyens efficaces de progresser dans l'utilisation de toutes les options énergétiques.

Le défi fondamental est de satisfaire la demande énergétique mondiale croissante, essentielle pour soutenir la croissance économique et améliorer le niveau de vie, tout en répondant aux préoccupations à long terme en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. À ce défi s'ajoute celui de la prise en compte des besoins d'adaptation. ICC considère que le développement et l'utilisation mondiale, dans tous les secteurs, de technologies énergétiques existantes ou nouvelles, performantes en termes de coût, efficaces et à faibles émissions de gaz à effet de serre, constituent le meilleur moyen d'améliorer l'accès à l'énergie, d'encourager un bon rendement énergétique et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Diverses approches sont susceptibles de faciliter cette démarche, y compris, par exemple, des incitations à la recherche et au développement, des initiatives volontaires, des mesures axées sur le marché et des procédures visant à encourager les transferts de technologie et à éliminer les obstacles qui s'opposent aujourd'hui à une utilisation et à des transferts plus étendus des technologies efficaces existantes.

L'ampleur des efforts et des investissements nécessaires pour répondre aux besoins

énergétiques mondiaux croissants est énorme. La série des *World Energy Outlook* de l'AIE souligne par exemple la nécessité d'investissements de près de 20 000 milliards de dollars, d'ici 2030, dans les systèmes de fourniture et de distribution de l'énergie. Ces investissements, ou leur report, ont aujourd'hui, et auront encore plus à l'avenir, d'importants effets économiques, sociaux, environnementaux et politiques. Les investissements énergétiques pèseront sur la viabilité de toutes les entreprises et, au-delà, des économies nationales. Ils ont aussi d'importantes conséquences pour les infrastructures connexes dans les secteurs de l'énergie, de l'électricité, de la route, du rail, du transport aérien, des pipelines et des transports maritimes.

Des décisions sont prises tous les jours sur les importants investissements nécessaires pour assurer la fourniture et la distribution de l'énergie. Les incertitudes actuelles affectent déjà les plans d'investissement, les coûts et les résultats. Les choix faits par les gouvernements, les entreprises et les décideurs politiques sont susceptibles, aujourd'hui comme demain, de peser sur la compétitivité nationale et les futures tendances en matière d'investissement et d'emploi, ainsi que sur la capacité de répondre aux préoccupations environnementales à long terme. Beaucoup d'entreprises ont cependant déjà adopté des pratiques posant les bases d'un avenir à faible teneur en carbone.

Élaborer une solution mondiale au niveau national et international

Partout dans le monde, des pays et des régions prennent des mesures pour gérer les changements climatiques en application de leurs engagements dans le cadre de la CCNUCC, du Protocole de Kyoto et de leurs propres programmes nationaux ou régionaux. Pour certains, cela implique des efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre, tandis que pour d'autres il s'agit d'obligations de notification. Certains des pays ou régions qui ont ratifié le Protocole de Kyoto vont au-delà de leurs engagements à ce titre. D'autres poursuivent des approches différentes, fondées sur la promotion de l'efficacité énergétique, des transferts de technologie et de l'innovation. Même parmi les pays soumis à des obligations, les engagements et approches différenciés allant au-delà des exigences de Kyoto soulèvent des préoccupations dans le domaine de la compétitivité.

Une réaction mondiale durable et efficace aux changements climatiques doit faire fond sur les progrès accomplis à ce jour et étendre les politiques et approches ayant donné de bons résultats. D'autres méthodes, y compris des incitations et la mise en place plus large de régimes favorables, devraient donc aussi être prises en considération afin d'encourager les marchés à réagir aux risques et d'élaborer et promouvoir des critères relatifs aux bénéfices non financiers.

ICC est d'avis que les solutions efficaces axées sur le marché et tenant compte des priorités et situations nationales devraient être étendues. Ces solutions devraient faciliter les investissements dans la recherche, le développement et le déploiement de technologies efficaces ainsi que dans le renforcement des capacités, et viser à établir une coopération maximale entre les nations. Conformément au protocole de Kyoto et au système européen d'échange de quotas d'émission, une valeur du CO₂ a été établie afin d'encourager la réduction des émissions. Dans ce contexte, l'ouverture du commerce et la protection des investissements sont des éléments essentiels pour

encourager la diffusion la plus large possible de technologies plus favorables au climat. En général, des obstacles commerciaux peuvent entraver le développement de solutions coopératives à long terme stimulant le déploiement des technologies et des investissements.

Les marchés internationaux du carbone, là où ils seront adoptés, devraient permettre une fongibilité maximale des échanges de crédits de réduction d'émissions vérifiables, par-delà les frontières géographiques (locales, nationales et internationales) et temporelles, y compris des approches novatrices en matière d'attribution et de compensation.

Des cadres solides, encourageant dès aujourd'hui l'efficacité énergétique ainsi que la recherche, le développement et la diffusion de technologies avancées, à faibles émissions, dans le domaine de l'approvisionnement en énergie et de l'utilisation finale de l'énergie, seront en particulier essentiels. Beaucoup peut être fait pour réduire les émissions grâce à une utilisation plus large des technologies existantes, mais des progrès sont indispensables pour répondre à la demande énergétique croissante et réagir aux risques climatiques. Pour relever ces défis, les entreprises, y compris les membres d'ICC, entendent jouer un rôle prépondérant dans le déploiement mondial des technologies et pratiques efficaces existantes, ainsi que dans la recherche, le développement et la vaste diffusion des technologies avancées qui devront être créées dans les décennies à venir. Des approches sectorielles internationales peuvent offrir des avantages complémentaires. Dans certains secteurs, une collaboration a déjà été mise en place afin de définir et de diffuser les meilleures pratiques.

Les cadres politiques futurs doivent aussi intégrer de nombreux autres aspects tels que les transports, les procédés industriels, l'occupation des sols ainsi que ses modifications, la foresterie et en particulier le déboisement et l'agriculture. Les possibilités d'atténuation et d'adaptation doivent être prises en considération, notamment lors du renouvellement ou du remplacement du stock de capital et des infrastructures à la fin de leur durée de vie économique. Ce n'est que par la mise en œuvre d'un arsenal complet de mesures que les risques et les opportunités des changements climatiques pourront être pleinement pris en compte.

Stabilité des politiques et des marchés

Les entreprises sont conscientes qu'il est impossible de garantir une stabilité absolue des politiques et qu'une méthode séquentielle de décision et d'ajustement, intégrant le savoir acquis et les nouvelles données, est non seulement inévitable mais aussi souhaitable dans le cadre d'un processus mondial d'une durée de plusieurs dizaines d'années. L'évolution des connaissances scientifiques, au fil des décennies à venir, par le biais du GIEC et d'autres organismes, peut exiger une modification des politiques, de même que l'expérience de la diffusion mondiale de technologies avancées peut offrir de nouvelles opportunités ou éveiller de nouvelles préoccupations exigeant une approche différente. La confrontation aux réalités du monde des politiques mises en œuvre fournira des données justifiant des évolutions. Les entreprises seront un élément clé dans ce cycle d'innovation et d'expérience, et des mécanismes appropriés seront nécessaires afin de mettre les leçons acquises au service de l'accélération du processus.

Les gouvernements devraient veiller à une transparence maximale des critères et des processus utilisés pour définir les politiques, de manière à assurer une certaine stabilité des cadres politiques. De telles informations, de même que les hypothèses retenues, peuvent contribuer à fournir aux entreprises la clarté et la prévisibilité dont elles ont besoin pour prendre des décisions à long terme. Dans ce contexte, un certain nombre de propositions ont été faites relativement aux objectifs à long terme, dont des limites, tant indicatives qu'obligatoires, concernant l'efficacité énergétique future, les émissions annuelles et les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre. Ces objectifs à long terme devront être ajustés et adaptés à mesure que de nouvelles informations seront connues, et le commerce et l'industrie ont un rôle clé à jouer dans la fourniture de certaines des données nécessaires pour prendre à l'avenir de telles décisions éclairées.

Dans le but d'atteindre ces objectifs, le déploiement et l'utilisation de nombreuses technologies reposeront sur l'élaboration en temps utile de procédures autorisant la création d'infrastructures, y compris le capital humain, qui peuvent ne pas exister aujourd'hui. Les progrès dans ce domaine dépendront de partenariats public-privé, et pas seulement de politiques axées sur le marché qui peuvent être déterminées dans le cadre de modèles économiques.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

À propos d'ICC

La Chambre de commerce internationale (ICC) est la plus importante et la plus représentative des organisations mondiales des entreprises. Ses milliers de membres, dans plus de 130 pays, sont issus de tous les secteurs de l'entreprise privée. Le réseau mondial des comités nationaux d'ICC informe son secrétariat international, établi à Paris, des priorités locales et régionales de la communauté économique. Plus de 2000 experts, délégués par les entreprises membres, contribuent par leur savoir et par leur expérience à l'élaboration des prises de position de l'organisation sur des sujets économiques clés. L'ONU, l'OMC et de nombreuses autres institutions intergouvernementales mondiales ou régionales sont ainsi informées par ICC de l'opinion de la communauté économique internationale.